

Rapport du Maire 2024

Municipalité de Saint-Moïse

Mesdames et Messieurs les contribuables,

Il me fait plaisir encore cette année de vous faire un court résumé de nos activités, comme le prévoit l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec et l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers 2024 présentent un portrait juste de la situation financière de la municipalité.

Si on s'attarde aux revenus de fonctionnement (voir tableau 1), on constate une hausse importante des revenus, ce qui est attribuable principalement à l'augmentation significative de la valeur foncière, on constate aussi une hausse dans les transferts gouvernementaux et dans l'imposition des droits. On observe aussi une diminution importante dans les « Services rendus » et « Autres revenus », dû au retrait de la municipalité de Saint-Damase dans l'entente intermunicipale d'une ressource en loisirs et la diminution des montants provenant du partage des redevances éolien.

Tableau 1 : Revenus de fonctionnement

	2024	2023
Taxes	585 389 \$	486 063 \$
Compensations tenant lieu de taxes (école, CPE, Postes)	9 949 \$	10 490 \$
Transferts gouvernementaux	402 268 \$	330 433 \$
Services rendus (location locaux, loisir intermunicipal)	35 387 \$	58 533 \$
Imposition des droits (redevances carrière, mutation)	38 956 \$	15 859 \$
Autres revenus (éolien, ristourne, intérêts banque)	59 370 \$	69 980 \$
Total des revenus	1 131 319 \$	971 358 \$

Du côté des charges (voir tableau 2), on note une hausse au niveau de « Hygiène du milieu » qui s'explique par les frais pour des travaux de déblocage de l'affluent et de l'effluent du bassin des eaux usées causé par les rats musqués ainsi pour la réparation du toit de la station de pompage d'eau potable. Au niveau du « Loisir et culture », la baisse significative est principalement causée par les coûts associés aux activités du 150^e engendrés en 2023.

ÉTATS FINANCIERS (suite)

Tableau 2 : Charges

	2024	2023
Administration générale	200 758 \$	201 011 \$
Sécurité publique	81 250 \$	78 699 \$
Transport	399 293 \$	406 221 \$
Hygiène du milieu	184 905 \$	170 241 \$
Santé et bien-être	9 039 \$	8 585 \$
Aménagement, urbanisme et développement	38 866 \$	45 160 \$
Loisirs et culture	95 040 \$	167 437 \$
Frais de financement	33 837 \$	38 271 \$
Amortissement des immobilisations	207 584 \$	195 550 \$
Total des charges	1 250 572 \$	1 311 175 \$

Finalement, la municipalité termine l'année avec un **surplus de 86 480 \$** (voir tableau 3).

Tableau 3 : Excédent (déficit) de l'exercice

	2024	2023	2022
Revenus de fonctionnement	1 131 319 \$	971 358 \$	956 999 \$
Charges	1 250 572 \$	1 311 175 \$	1 227 732 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(119 253) \$	(339 817) \$	(270 733) \$

Conciliation à des fins fiscales :

Amortissement des immobilisations	207 584 \$	195 550 \$	195 706 \$
Cession nette des immobilisations	5 000 \$	0 \$	0 \$
(Gain) perte sur cession	4 547 \$	7 161 \$	0 \$
Remboursement de la dette à long terme	(68 600) \$	(67 300) \$	(65 400) \$
Affectations :			
Activités d'investissement	(47 933) \$	(64 095) \$	(92 543) \$
Excédent de fonctionnement affecté	107 635 \$	138 305 \$	98 305 \$
Réserves financières et fonds réservés	(2 500) \$	(2 500) \$	(2 500) \$
Excédent (déficit) à des fins fiscales	86 480 \$	(132 696) \$	(137 165) \$

La dette à long terme de la municipalité (voir tableau 4) est composée d'un montant de 768 700 \$ pour les travaux dans le chemin Kempt et d'un montant de 93 000 \$ pour le raccordement du nouveau puit, totalisant un montant de 861 700 \$. On constate une diminution régulière de la dette.

ÉTATS FINANCIERS (suite)

Tableau 4 : Endettement total net à long terme

	2024	2023	2022
Dette à long terme	861 700 \$	1 023 700 \$	1 181 900 \$
Frais reportés	0 \$	0 \$	(841) \$
Endettement total net à long terme	861 700 \$	1 023 700 \$	1 181 059 \$

Un autre indicateur financier important à considérer est celui de l'excédent accumulé (voir tableau 5). On remarque une hausse de l'excédent accumulé non affecté qui correspond au montant de l'excédent de l'exercice 2024 (86 480 \$) et d'un montant résiduel provenant de l'excédent accumulé affecté pour les projets divers.

Tableau 5 : État de la situation financière

	2024	2023	2022
Actifs financiers	2 724 539 \$	1 198 307 \$	1 490 358 \$
Passifs (moins)	2 877 977 \$	1 408 576 \$	1 498 032 \$
Actifs non financiers	4 263 496 \$	3 847 374 \$	3 927 069 \$
Excédent (déficit) accumulé	4 110 058 \$	3 637 105 \$	3 919 395 \$

Détail de l'excédent accumulé

Excédent de fonctionnement non affecté	144 056 \$	0 \$	97 907 \$
Excédent de fonctionnement affecté	0 \$	165 211 \$	338 305 \$
Réserves financières et fonds de réservés	72 731 \$	70 231 \$	67 731 \$
Investissements nets dans les immobilisations	3 893 271 \$	3 401 663 \$	3 415 452 \$
Excédent (déficit) à des fins fiscales	4 110 058 \$	3 637 105 \$	3 919 395 \$

Le tableau 6 donne un descriptif plus détaillé de l'excédent de fonctionnement affecté, ainsi que le montant cumulatif des réserves financières et fonds réservés.

Tableau 6 : Descriptif et cumulatif

	2024	2023	2022
Excédent affecté : projet divers	0 \$	57 576 \$	200 000 \$
Excédent affecté : pour équilibrer budget suivant	0 \$	107 635 \$	138 305 \$
Excédent de fonctionnement affecté	- \$	165 211 \$	338 305 \$
Entretien des chemins	204 123 \$	185 316 \$	165 951 \$
Loisir intermunicipal	8 950 \$	4 400 \$	2 351 \$
Élection municipale	7 500 \$	5 000 \$	2 500 \$
Réserves financières et fond réservés	220 573 \$	194 716 \$	170 808 \$

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

2024	Maire	Conseiller (ère)
Rémunération	6 061,00 \$	2 020,00 \$
Allocation dépenses	3 030,00 \$	1 010,00 \$

RÉALISATIONS

- Acquisition d'un terrain, 104 rue Principale (Caisse Desjardins)
- Exécution des travaux pour le projet de mise aux normes des eaux usées – phase I
- Remontage complet du moteur du supprimeur principal pour le bassin d'aération- eau usée
- Conversion de la ligne filaire à cellulaire de l'alarme du puit et réservoir d'eau potable
- Remplacement de l'automatisation des données du débitmètre station de pompage-eau potable

ORIENTATIONS 2025-2026-2027

Travaux de voirie et ponceau dans le premier kilomètre du chemin Kempt en 2025 et dans les différentes routes municipales en 2026-2027.

La mise aux normes des infrastructures pour le traitement des eaux usées, phase 2 en 2026-2027.

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

	2024	2025	Majoration	%
Valeurs imposables	51 411 200 \$	52 469 100 \$	1 057 900 \$	2,06
Valeurs non imposables	4 060 100 \$	4 359 100 \$	299 000 \$	7,36
TOTAL	55 471 300 \$	56 828 200 \$	1 356 900 \$	2,45

LISTE DES CONTRATS

Conformément à l'article 938.1 du Code Municipal, la municipalité dépose la liste de tous les contrats octroyés et des factures totalisant une dépense de 25 000 \$ et plus pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, se trouvant en annexe.

Patrick Fillion, maire